

L'OFDT PUBLIE *DROGUES ET ADDICTIONS, DONNÉES ESSENTIELLES*,  
NOUVEL ÉTAT DES LIEUX  
SUR LES PHÉNOMÈNES LIÉS AUX COMPORTEMENTS ADDICTIFS EN FRANCE

Chargé depuis 1993 de l'observation du phénomène des drogues en France, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) publie régulièrement des ouvrages consacrés à la description et à l'analyse des problématiques du champ. Après deux monographies – *Cannabis, données essentielles* et *Cocaïne, données essentielles* – l'OFDT produit un nouvel état des lieux portant sur l'ensemble des drogues licites et illicites, qui aborde aussi pour la première fois la question des jeux de hasard et d'argent.

Vingt ans après la mise en place de l'Observatoire, les améliorations du dispositif d'information sur les drogues, que l'OFDT a grandement contribué à développer, permettent d'appréhender de plus en plus précisément le phénomène et de mieux cerner les évolutions en cours, alors même que les problèmes ne cessent de se diversifier.

*Drogues et addictions, données essentielles* s'attache à décrire cette réalité en rassemblant les résultats des travaux les plus récents de l'OFDT ainsi que ceux des institutions et des organismes intervenant sur ces problématiques.

Soucieux de remplir au mieux sa mission d'information auprès des pouvoirs publics, des professionnels, des acteurs de terrain et des citoyens, l'OFDT diffuse gracieusement cet ouvrage. Celui-ci peut également être téléchargé depuis son site internet [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr)<sup>1</sup>.

L'ouvrage<sup>2</sup> conjugue trois types d'approche :

- une description par grande thématique transversale : consommations, opinions, problèmes sanitaires et sociaux, prévention, conséquences judiciaires, marchés...
- une analyse du cadre légal : en matière d'alcool, de tabac, de drogues illicites, de médicaments psychotropes et de jeux de hasard et d'argent.
- des éclairages spécifiques par produit ou addiction : alcool, cannabis, cocaïne et crack, hallucinogènes, héroïne et autres opiacés, MDMA/ecstasy et amphétamines, médicaments psychotropes non opiacés, nouveaux produits de synthèse, poppers et solvants, tabac et enfin jeux de hasard et d'argent.

Les principaux points développés dans la publication sont brièvement présentés ci-après ; ils sont dans la mesure du possible mis en perspective avec les données européennes et en particulier celles du Rapport européen sur les drogues 2013 publié ce 28 mai par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> <http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/dade.html>

<sup>2</sup> Les annexes de l'ouvrage comprennent un recueil des textes législatifs, un lexique, une présentation méthodologique des enquêtes et dispositifs d'observation et une chronologie.

<sup>3</sup> Voir <http://www.emcdda.europa.eu/news/2013/3> et <http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/donneeseuro.html>

## *Produits licites : des évolutions divergentes et des problèmes persistants*

Alors que le **tabac** et l'**alcool** demeurent les **substances les plus consommées** en France (13,4 millions des 11-75 ans fument du tabac tous les jours et 8,8 millions boivent de l'alcool plus de dix fois par mois), les comportements d'usage n'ont pas évolué de la même façon durant la dernière décennie.

Malgré les hausses de prix et les restrictions légales (interdiction de fumer dans les lieux publics et sur le lieu de travail, interdiction de vente aux mineurs, etc.), l'**usage de tabac n'a pas fléchi** depuis dix ans. Jeunes ou adultes, les Français décrochent difficilement de la cigarette. Les **consommations quotidiennes d'alcool sont en baisse** mais de nouveaux comportements d'**alcoolisation ponctuelle importante** se développent, en particulier chez les plus jeunes. La moitié des adolescents de 17 ans (53,2 %) déclarent avoir bu au moins 5 verres en une même occasion au cours du dernier mois. Un peu plus du tiers des adultes déclarent ce même comportement (6 verres dans ce cas) au cours de l'année.

Même si le **tabagisme des femmes augmente**, les consommations de tabac demeurent encore (un peu) plus souvent masculines. **Pour tous les autres produits**, licites comme illicites, les **hommes sont davantage consommateurs** et ce de façon encore plus nette. La seule exception concerne les **médicaments psychotropes**, dont l'**usage est plus féminin**, y compris à l'adolescence. Au total, près de **un Français sur cinq (18 %)** a pris un de ces produits (anxiolytiques, hypnotiques, antidépresseurs...) au cours de l'année, la proportion atteignant un tiers (33 %) chez les femmes de 65-74 ans.

Les **proportions de buveurs à risque chronique (9 %)** et des buveurs à **risque de dépendance (1,2 %)** chez les 18-75 ans sont en **augmentation**, ces évaluations étant probablement sous-estimées car n'incluant pas la totalité des usagers socialement désinsérés.

Par rapport aux autres pays de l'**Union Européenne**, La France se situe dans une **position moyenne** en termes de consommation de tabac et d'alcool. Ce sont le plus souvent les pays d'Europe centrale et orientale qui affichent des niveaux d'usages supérieurs à ceux de la France. Les jeunes Français de 15-16 ans se classent plus défavorablement que leurs homologues pour la consommation de tabac (6<sup>ème</sup> position sur une échelle décroissante).

En matière de conséquences sanitaires, le **tabac** et l'**alcool** sont respectivement à l'origine de **73 000** et **49 000 décès par an**. Ces deux chiffres se recoupent en partie et ne peuvent être additionnés. Les évaluations successives du nombre de décès attribuables à ces substances font apparaître une tendance à la hausse, qui n'est pas le reflet d'une augmentation de la mortalité mais plutôt d'améliorations méthodologiques permettant de prendre en compte de façon plus complète les dommages liés à ces substances. La mortalité **attribuable à la consommation de tabac** a en réalité **baissé chez les hommes** et **augmenté chez les femmes**. Pour l'alcool, la **mortalité est en diminution** pour les deux sexes au cours de la décennie.

Les **infractions à la sécurité routière** liées à l'alcool ont beaucoup **augmenté** durant les dix dernières années et atteignent **290 300 faits constatés en 2011**. Les quelque 152 600 condamnations annuelles représentent près du quart du total des condamnations.

**Neuf Français sur dix** approuvent les **mesures d'interdiction de vente de tabac et d'alcool aux mineurs**. Quatre Français sur dix se déclarent en accord avec une hypothèse extrême d'interdiction totale de la vente de tabac.

## *Cannabis : usages et difficultés concernant surtout les jeunes, marché en mutation*

Ces dernières années, l'usage du **cannabis** (première substance illicite consommée avec 13,4 millions d'expérimentateurs) s'est **stabilisé à un niveau élevé**. Environ 1,2 million de Français (11-75 ans) en fument au moins dix fois par mois (usage régulier) et les usagers dans l'année sont 3,8 millions. Plus de 4 jeunes de 17 ans sur 10 l'ont expérimenté et c'est chez les plus jeunes (17 et 18-25 ans) que les usagers réguliers sont les plus nombreux : 6,5 %. Ces jeunes peuvent être accueillis, éventuellement avec leurs familles, dans des consultations jeunes consommateurs (CJC). On estime que **5 % des jeunes de 17 ans** présentent des **risques d'usage problématique ou de dépendance**, avec deux fois plus de garçons que de filles.

La France est un des pays de l'UE où la consommation de cannabis dans l'année (chez les 15-64 ans) atteint le niveau le plus élevé. Elle se classe au 1<sup>er</sup> rang pour les élèves de 15-16 ans.

De plus en plus, les usagers de cannabis témoignent d'un **intérêt pour l'herbe** au détriment de la résine. Celle-ci, provenant principalement du Maroc, reste pourtant la forme la plus répandue et représente l'essentiel des saisies en France (54,5 tonnes en 2012). Ces dernières années, la culture de l'herbe s'est développée sur le territoire comme dans d'autres pays européens. Il peut s'agir d'**autoculture** pour un usage personnel (**80 000 personnes** déclarent avoir uniquement recours à cette source d'approvisionnement pour leur consommation) ou de développement de cultures à grande échelle (*cannabis factories*). Cette reconfiguration du marché du cannabis va de pair avec un accroissement des taux de THC (principe actif) moyens.

Avec près de 122 500 interpellations d'usagers, le **cannabis est à l'origine de la plupart des interpellations pour consommation de stupéfiants (90 %)**. Celles-ci représentent 86 % des interpellations pour infractions à la législation sur les stupéfiants. La sanction la plus courante, en cas de condamnation pour usage simple, est une peine d'amende. Pour les personnes ne faisant pas l'objet d'une condamnation, les mesures alternatives aux poursuites sont de plus en plus systématiquement prononcées. Près de **huit Français sur dix (78 %) approuvent l'interdiction de la vente libre de cannabis** mais **six sur dix estiment que l'usage de ce produit pourrait être autorisé sous certaines conditions**. Neuf personnes sur dix approuvent le principe de l'avertissement, du rappel à la loi et de l'obligation de soins pour les usagers interpellés par les forces de l'ordre mais un peu plus du tiers seulement (36 %) se déclarent en faveur du principe de l'emprisonnement.

### *Autres drogues illicites*

#### *Stimulants: la cocaïne concurrencée par les nouveaux produits de synthèse ?*

Parmi les autres drogues illicites, ce sont les consommations de **stimulants**, essentiellement par sniff, qui se développent le plus fortement. La **cocaïne, 2<sup>ème</sup> produit illicite le plus consommé** chez les adultes, est dix fois moins diffusée que le cannabis avec 1,5 million d'expérimentateurs dont 400 000 usagers dans l'année. Le pourcentage de consommateurs dans l'année a quadruplé durant les années 2000 à la faveur d'une plus grande disponibilité surtout due à une réorientation du trafic international. Des **groupes sociaux très divers** sont concernés par ces usages. Alors que la France apparaissait au début des années 2000 comme relativement peu consommatrice de cocaïne en Europe, sa position a changé. Sous l'effet de la diffusion de cette substance dans l'Hexagone et d'un recul dans les pays les plus consommateurs (Espagne, Royaume-Uni), la France se situe désormais dans une **position moyenne**.

La consommation d'**ecstasy** (sous forme de comprimés), très en vogue dans les années 1990, marque le pas dans les milieux festifs où **la forme poudre (MDMA) est privilégiée**.

On assiste enfin à l'**émergence de nouveaux produits de synthèse (NPS)** – cathinones ou cannabinoïdes de synthèse surtout, comme par exemple la méphédrone ou le Spice – dont plus de 60 ont été détectés en France depuis cinq ans et 73 en Europe en 2012. Lors de leur apparition, ces produits bénéficient souvent du fait qu'ils ne sont pas inscrits sur la liste des stupéfiants. Il est actuellement difficile d'estimer le nombre d'usagers en France ; ce sont fréquemment des **polyusagers s'approvisionnant via Internet**. Il peut aussi s'agir d'usagers plus ou moins insérés fréquentant les espaces festifs. Les prix de ces NPS, moins élevés que ceux des drogues « classiques », peuvent contribuer à les rendre attractifs.

#### *Héroïne : diversification des usages*

Les **usages d'héroïne** demeurent très faibles à l'échelle de l'ensemble de la population (**90 000 consommateurs dans l'année**). Les usagers de cette substance se répartissent en deux groupes principaux. Ce sont d'une part des **personnes désocialisées** aux conditions de vie précaires ou en errance, accueillies dans les structures de réduction des risques, pour la

plupart polyconsommatrices. Pour elles, l'héroïne joue un rôle moins central que par le passé ; elle est fréquemment remplacée, au quotidien, par des opiacés médicamenteux détournés (buprénorphine haut dosage (BHD) et méthadone en particulier). Ce sont d'autre part des **jeunes plus insérés**, consommant dans un cadre festif et moins au fait des risques engendrés par l'usage. L'**injection** reste le mode prédominant des usagers les plus précaires, mais le sniff et une absorption par voie pulmonaire, « la **chasse au dragon** », se développent. Différents indicateurs font apparaître une tendance à l'augmentation de la diffusion de l'héroïne au cours des années 2000, suivie d'une probable stabilisation à la fin de la décennie. La tendance en Europe semble pour sa part orientée à la baisse de l'usage.

Au total, on estime autour de **281 000** le nombre d'**usagers problématiques de drogues en France** : il s'agit d'usagers par voie intraveineuse ou d'usagers réguliers d'opiacés, de cocaïne ou d'amphétamines durant l'année.

### *Consommations d'hallucinogènes en milieu festif*

Les consommations d'hallucinogènes regroupent celles de **plantes** et de **champignons** (produits naturels) et celles de produits synthétiques. Les champignons sont surtout expérimentés par les plus jeunes. Pour tous ces produits, les usages interviennent souvent dans des **contextes festifs**, et plus particulièrement en **espace alternatif**. C'est principalement dans ce cadre qu'on a pu noter ces dernières années un essor de la consommation de **kétamine**, anesthésique à usage humain et vétérinaire aux effets puissants. Bien que très marginal, son usage s'étend au-delà du groupe des consommateurs à la recherche d'expériences extrêmes.

### *Conséquences sanitaires et réduction des risques*

En 2010, **171 000 personnes** ont reçu un **traitement de substitution aux opiacés (TSO)** en France (730 000 en Europe). La part de la méthadone augmente mais celle de la BHD demeure prépondérante (représentant les deux tiers), contrairement à la majorité des pays européens. Il existe des pratiques de mésusage de BHD et à moindre degré de méthadone. Concernant les dommages sanitaires, on dénombre **près de 400 décès par surdose**. Probablement sous-estimés et plutôt plus faibles que dans les autres pays européens (6 500 au total), ceux-ci sont orientés à la hausse. Les opiacés sont les produits les plus souvent impliqués dans ces décès.

La **prévalence déclarée du VIH** parmi les usagers injecteurs est en **baisse** et touche environ 7 % des usagers en 2010 ; déterminée à partir de prélèvements biologiques sanguins, la **prévalence du VHC** était en 2004 de 74 %. Elle **paraît également être en recul** d'après les données déclaratives disponibles à ce jour. Chez les usagers injecteurs de moins de 25 ans, elle est ainsi passée de 23 % en 2006 à 8 % en 2010. Les études montrent cependant que les données déclaratives sous-estiment la prévalence du VHC.

**Huit Français sur dix** se déclarent **favorables à l'information des usagers** sur la façon la moins dangereuse de consommer les produits psychoactifs. Et **près de six personnes sur dix (58 %)** répondent positivement à l'éventualité de la mise à **disposition de locaux pour consommer** (salles de consommations à moindre risque).

### *Jeux de hasard et d'argent : large pratique mais problèmes modérés*

Une **personne âgée de 18 à 75 ans sur deux** déclare avoir joué de l'argent durant l'année écoulée. Un joueur sur cinq a misé au moins 500 euros et/ou a joué une fois par semaine au moins. La proportion de joueurs pathologiques ou excessifs est estimée à 0,4 % (soit 200 000 joueurs), et celle de joueurs à risque modéré à 0,9 % (soit 400 000 joueurs). À 17 ans, la proportion de joueurs au cours des 12 derniers mois est de 39 %. Il y aurait, à cet âge, **0,3 % de jeunes concernés par le jeu excessif**.

#### Citation recommandée :

OFDT, Drogues et addictions, données essentielles, Saint-Denis, OFDT, 2013, 399 pages.

Contact presse : Julie-Emilie Adès - 01 41 62 77 46 - [julie-emilie.ades@ofdt.fr](mailto:julie-emilie.ades@ofdt.fr)